

ARD ACCESS - Connecteur ID ACCESS BOOKING

L'accès conditionné par la réservation de salle

LM04027 ind A - mar.2020

Sûreté et Monétique

Qui n'a jamais eu la mauvaise surprise de trouver la salle de réunion réservée longtemps à l'avance déjà occupée ? Quel embarras pour l'organisateur de devoir arpenter les couloirs à la recherche d'une salle disponible, suivi des participants !

La problématique est identique quel que soit le secteur d'activité, partout où il y a des salles en libre-service. Pour y répondre, il convient de se doter d'une solution de réservation de salle et d'un dispositif de contrôle d'accès capables de se coordonner pour que seuls l'organisateur et les participants puissent accéder à la salle réservée.

La solution existe, elle s'appuie sur l'interconnexion de deux logiciels, ARD Access pour le pilotage des ouvrants et la traçabilité des accès, et idAccess Booking pour la réservation de salle.

Que fait le connecteur ?



Le connecteur est optionnel, il assure une communication temps réel entre les deux applications. Lorsqu'un usager passe son badge devant le lecteur de contrôle d'accès de la salle, ARD Access interroge idAccessBooking qui déterminera si l'usager a bien réservé la salle dans le créneau horaire courant.

Le connecteur n'est pas seulement une passerelle de communication entre les 2 logiciels. En effet, lorsque la salle est équipée d'une tablette tactile de réservation directe, le lecteur de contrôle d'accès est utilisé dans le processus de réservation pour identifier la personne qui souhaite réserver la salle.

Important !

Comme tout bon système de sûreté, ARD Access laissera entrer un usager ayant les droits d'accès déclarés dans le contrôle d'accès même sans réservation. Ceci est également le cas en cas de rupture de communication entre ARD Access et idAccessBooking.

Quelles sont les précautions à prendre ?

- Les usagers doivent avoir un identifiant commun entre les 2 applications (ARD Access et Id'Access Booking), ce qui ne présente pas de difficulté lorsque les deux applications sont provisionnées en amont par le même système d'information. Les points d'accès associés aux salles doivent aussi être identifiés de la même manière dans les deux applications. La mise en œuvre du mécanisme nécessite une phase de coordination préalable indispensable pour définir les règles.
- Le mode «Serveur d'abord» doit être activé sur les lecteurs des salles concernées par la réservation.
- Il convient de veiller à bien identifier les usagers ayant un accès permanent aux salles sous le contrôle du système de réservation (les agents d'entretien, les services techniques, etc.) et de leur attribuer les droits adéquats dans ARD Access

Côté technique

Disponible à partir de la version ARD Access 1.11.3

Les deux systèmes communiquent via WebServices